

Compétences linguistiques générales et professionnelles en italien

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 54.0
- > Langue(s) d'enseignement : Italien
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V3LILGP

Présentation

• Pratique de la langue (18h) :

Dans le sillage du cours de « Compréhension et expression orales » dispensé en première année, ce cours se propose de consolider les compétences de compréhension et de production, notamment à l'écrit. À partir d'un ou plusieurs documents (textes écrits, images, documents multimédias), il s'agit d'exercer les étudiants à comprendre l'articulation de textes portant sur la société, la culture et le monde du travail et à rédiger des textes cohérents afin d'y exposer leurs opinions ou leurs expériences. Dans ce cadre, une partie du travail sera consacrée à l'étude ou à la révision des notions grammaticales (analisi grammaticale, analisi logica, analisi del periodo).

• Communication professionnelle 1 (18h) :

Le cours se propose de consolider les compétences de compréhension et de production en langue italienne, notamment à l'oral. À partir d'un ou plusieurs documents (textes écrits, images, documents multimédias), il s'agit d'exercer les étudiants à comprendre l'articulation de textes portant sur l'économie et le monde du travail en Italie et les accompagner dans leur capacité de s'exprimer, défendre une idée et débattre en italien.

• Traduction journalistique 1 (18h) :

Qu'il s'agisse de la traduction du français vers l'italien ou de l'italien vers le français, le cours propose des exercices de traduction à partir d'articles de presse portant sur la vie économique, politique, socioculturelle de l'Italie contemporaine. Une partie du cours sera également consacrée à la discussion de certaines notions de méthodologie et théorie de la traduction.

Évaluation

Contrôle continu : plusieurs épreuves écrites et orales

- Contrôle dérogatoire : un oral et un écrit

Contrôle de seconde chance : un oral et un écrit

Pré-requis nécessaires

Bonne connaissance de la langue italienne (niveau B2 du référentiel européen)

Compétences visées

Compréhension, discussion et production écrite de sujets portant notamment sur la société, la culture, l'économie et le monde du travail ; familiarisation avec la pratique de la traduction et de ses stratégies, notamment dans un contexte journalistique.

Bibliographie

Dizionario unilingue, Garzanti, Milano.

Dizionario bilingue francese/italiano, Bloch Zanichelli, Bologna.

Dardano Maurizio, Trifone Pietro, La nuova grammatica della lingua italiana, Bologna, Zanichelli, 1997.

Donegà G. Pietro, Piva Pietro (et al.), Proposte per l'educazione linguistica, Firenze, Editore Bulgarini, 1991.

Donegà G. Pietro, Tondelli M. Angela, Traini M. Luisa, Strumenti per l'educazione linguistica, Firenze, Editore Bulgarini, 1986.

Katerinov Katerin, La lingua italiana per stranieri, Perugia,
Edizioni Guerra, 1987.

Moretti G. Battista, Grego Bolli Giuliana, Cernetti Paoloni
Antonella, L'italiano come seconda lingua nella varietà
del suo repertorio scritto e parlato, Vol. II, Perugia, Edizioni
Guerra, 1992.

Ressources pédagogiques

Des textes extraits de la presse et/ou des polycopiés
seront fournis à chaque cours ou au début du semestre.
Les textes à traduire seront fournis au fur et à mesure
des séances. On demandera aux étudiants de faire
régulièrement à la maison un travail de traduction sur
des textes courts. Les étudiants inscrits en contrôle
dérogaire sont invités à contacter l'enseignant au début
du semestre pour se procurer leur matériel didactique.

Contact(s)

> Lucia Quaquarelli

Responsable pédagogique
lquaqquarelli@parisnanterre.fr